



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

CSE du 18 juin Un vent de résistance...

Comme d'habitude dans un CSE, il y a l'habituel, la procédure, la gestion du quotidien... et il y a des moments plus intenses avec des postures, des positions et ou des décisions importantes sont prises...

Validation des PV des précédentes séances : Outre la validation des contenus, sachez que la CFDT-CCI a demandé à ce que les CR officiels et que vous pourrez retrouver sur l'intranet fassent apparaître, à minima, si ce n'est le nom des personnes, au moins l'organisation syndicale qui porte le message ou la revendication. N'étant pas majoritaires au CSE, sachez que la demande formulée pour des questions de transparence des débats n'a pas été acceptée ... posons-nous la question : **pourquoi** cette volonté de **noyer** les débats dans un pot commun... ?

Suppressions de postes : Certains de nos collègues se sont vu proposer des évolutions professionnelles liées à la suppression de l'activité « Apprentissage ». Même si nous ne pouvons que nous réjouir de l'attention portée par nos directions à la nécessité de repositionner les collaborateurs dans d'autres missions, La CFDT-CCI a rappelé lors de ce CSE qu'il s'agissait bien là, au départ, de **suppressions de postes**. Cette qualification a son importance car elle est effectivement encadrée par le statut et, d'une certaine manière « protège » le collaborateur dans cette configuration.

Point d'information sur la situation de CCI Campus et le plan d'action : Vous vous souvenez certainement que suite à plusieurs alertes de collaborateurs signalées par la CFDT-CCI, le CSE avait engagé un audit social au niveau de CCI Campus en Alsace. Après l'audit, un plan d'action a été envisagé et mis en place. Ce point d'étape a permis au CSE, en parallèle des groupes de travail spécifiques de prendre la mesure des actions mise en place. La direction de CCI Campus nous a donc présenté en détail le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) établi suite à l'audit ainsi que son plan d'action.

Charge de travail, ambiance de travail et d'équipe, management (comportement), chacun de ces points de difficultés relevés lors de l'audit sont traités dans le DUERP et les collaborateurs concernés ont déjà pu se rendre compte d'un certain nombre d'actions. Tout n'est pas terminé et il reste encore de nombreux chantiers à engager ou finaliser. Nous avons senti une direction consciente des difficultés (nous nous rappelons des premiers échanges ou une forme de déni était présente), engagée et parfaitement cohérente dans sa démarche de prise en compte et

d'amélioration. La CFDT a néanmoins demandé qu'une enquête des collaborateurs soit engagée afin de mesurer les résultats à l'été 2025. La direction s'y est engagée et souhaite fixer les objectifs afin d'arriver aux résultats attendus. D'ici là, bien évidemment, nous sommes à votre écoute ! Nous notons avec plaisir qu'au-delà du travail engagé à Campus, il est intégré par la Direction Générale Grand Est comme un outil pilote à destination d'autres CCI.

Présentation du nouvel outil de gestion des notes de frais : Vous verrez apparaître prochainement un N2F sur lequel ont planché plusieurs de nos collègues DSI, compta, DRH...Merci à eux. Après présentation, ce nouvel outil nous semble plus convivial, simple, intuitif et tout et tout... et moins cher ! Que demande le peuple. Adieu Notilus et vive N2F, on verra à l'usage mais cela semble pertinent.

Présentation du nouvel outil SWILE : sur lequel a planché la Commission ASC : Il s'agit d'un nouveau support numérique format carte de crédit pour un grand nombre des prestations « sociales ». Cette carte facilitera l'usage des fonds de l'ASC en permettant en particulier le paiement facile chez n'importe quel commerçant, y compris votre petit commerçant de quartier et pas uniquement chez mondiorama et décastock.... On est pour !

Quelques nominations et élections :

Nous avons procédé aux votes et à la nomination des candidats :

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes : **Serge Wartenberg** : à noter que les référents seront formés très prochainement afin d'être encore plus pertinents sur ces sujets délicats.

Désignation d'un membre de la commission Egalité professionnelle : **Philippe LACOUR**

Désignation d'un représentant de proximité pour les collaborateurs de la CCI Grand Est : Suite au départ d'une de nos collègues vers d'autres horizons il nous faut compléter l'équipe des représentants. Nous étions convenus que ces missions devaient être confiées en priorité aux membres du CSE pour des questions de fluidité, mais l'équipe du CSE ne comporte plus de membre, appartenant à la CCI GE et disponible pour cette mission. Alors si vous êtes dans ce cas et que l'idée de vous faire le relais de vos collègues auprès de la Direction Générale et en lien avec le CSE vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

CCI 57 : Enfin, à la demande de la CFDT était inscrit la question suivante à l'ordre du jour du CSE : « Quelles actions et démarches le CSE souhaite t'il engager suite aux résultats des audits à la CCI de la MOSELLE » . pour des raisons de confidentialité nous ne pourrons pas développer nos débats ici.... Sachez simplement que le CSE et la CFDT, après avoir dénoncé une situation extrêmement difficile à la CCI 57 (cf nos CR depuis plusieurs mois) , souhaite aujourd'hui prendre ses responsabilités.

Sachez chers collègues, et en particulier ceux qui sont directement concernés, que nous avons à cœur que l'horizon s'éclaircisse enfin. Que chacun d'entre vous puisse retrouver de la sérénité. N'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe des RP CFDT-CCI est là pour vous.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



9 rue Coquillière - 75001 PARIS - 07 87 12 50 40 – permanence@cfdt-cci.com

Et au niveau local : cfdt-cci@grandest.fr